

DEPARTEMENT DU NORD.
Arrondissement de Dunkerque.

Canton de Hazebrouck.

MAIRIE DE LYNDE.

66, Contour de l'église
59173 LYNDE.

Tél. 03 28 43 22 07

E mail : *communedelynde@wanadoo.fr*

**A R R E T E D E R E S T R I C T I O N
D E C I R C U L A T I O N .**

Le Maire de la Commune de LYNDE

Vu les articles L.2211, L.2212-1 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise S.A. DUVAL représentée par TSA 70011 – CHEZ SOGELINK à DARDILLY (69134), représentée par la succursale située 1460, ZA DU LOOWEG à HONDSCHOTTE (59112),

Considérant qu'à l'occasion de travaux pour la création d'un poteau incendie sur la rue de Cassel (D 138) la sécurité des techniciens et des tiers est indispensable,

A R R E T E

Article 1 : La circulation de tous les véhicules est restreinte à partir du 18 avril 2022 jusqu'au 18 mai 2022 et ce pendant la durée totale des travaux au niveau de la Départementale 138 et la circulation sera alternée et réglée par feux tricolores. La vitesse est limitée à 30 km/h à l'endroit des travaux.

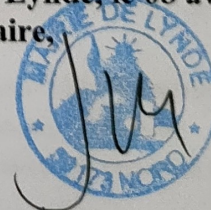
Article 2 : Pendant la durée de ces travaux, le stationnement sera strictement interdit au droit des travaux. Des panneaux seront placés à chaque extrémité de la section restreinte par l'entreprise.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Monsieur Le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie d'Hazebrouck
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Fait à Lynde, le 08 avril 2022.

Le Maire,



Jean Michel PLAETEVOET.